

## PARTICIPATION EN GROUPE

Établissements scolaires 1er degré et Centres de loisirs

- Le dispositif d'organisation de la venue d'un groupe est un service gratuit, proposé par La Maison de l'Image.
- **La place de cinéma est à 4 €** par participant, accompagnants exonérés, avec un minimum de 10 participants payants (soit un minimum de facturation de 40 €).
- **Dans les salles de cinéma d'Aubenas, les classes de maternelle et d'élémentaire seront accueillies uniquement sur des séances entre 8h et 12h.**

### Votre inscription

La fiche d'inscription correspond à des souhaits de projection et/ou de rencontres avec des professionnels auxquels nous faisons notre maximum pour répondre de manière positive.

Le planning officiel de votre venue et votre programme vous sont ensuite envoyés par mail.

Lors de l'inscription il est important de nous spécifier la participation de personnes à mobilité réduite afin de planifier la séance dans une salle accessible.

- Taux d'encadrement permettant l'exonération :
  - 1 pour 4 en classes maternelles et centres de loisirs
  - 1 pour 8 en classes élémentaires
  - 1 pour 12 en classes de lycées et collège
  - 1 pour 15 pour les groupes adultes(Ces taux d'encadrement sont ajustables pour les groupes avec personnes en situation de handicap)

### Le jour de votre venue

- ✓ Le rassemblement du groupe se fera prioritairement devant l'entrée du cinéma. Le responsable du groupe doit alors **se présenter au bénévole accueil groupes** avant de faire avancer ses participants.
- ✓ Nous vous demandons d'arriver au moins **30 minutes avant l'heure de la séance** afin d'avoir le temps de compter les entrées et de s'installer en salle.
- ✓ Si 5 minutes avant le début de la séance, le responsable du groupe inscrit n'est pas arrivé (ou n'a pas communiqué le nombre précis de ses participants auprès de l'organisation dont tous les numéros de téléphone figurent sur leur programme personnalisé), nous annulerons la participation du groupe.
- ✓ Nous rappelons que les encadrants restent responsables de leur groupe en toutes circonstances.
- ✓ Vous recevrez une facture postérieurement à votre venue, qui sera établie au réel des présents en salle. Merci de préciser sur votre fiche d'inscription si la facture est à déposer sur Chorus.

---

Les co présidents de l'Association, Estelle Morfin et Sébastien Gayet

La directrice de la Maison de l'image, Cathy Géry

La responsable Accueil des groupes, Véronique Borge